

**Suivi des recommandations adressées
par la Commission de la fonction publique du Québec
au ministère des Transports du Québec**

Vérification ponctuelle portant sur les horaires majorés attribués au personnel régulier professionnel

Tableau : Recommandations ayant donné lieu à des progrès satisfaisants¹

Recommandations
1) Régulariser les cas d'horaires majorés non conformes;
2) Respecter les règles d'attributions des horaires majorés prévues au cadre normatif;
3) Documenter l'attribution d'un horaire majoré.

¹ Les progrès sont considérés satisfaisants si les recommandations sont mises en œuvre complètement ou presque complètement.